

Les résultats : B70 - Sologne-Orléanais

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume	31	9 Les données éco-floristiques.....	43
Production par propriété.....	31	Par type de roche mère.....	43
Production par essence.....	32	Par type de sol	44
Production par catégorie de dimension des bois.....	33	Par type d’humus	45
Production par structure forestière.....	34	Par texture de sol	46
Production par composition du peuplement	35	Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	47
Production par altitude	36	Par indice d’hydromorphie.....	48
Production par distance de débardage.....	37	Par niveau hydrique révélé par la flore	49
Production par classe d’exploitabilité	38	Par niveau trophique révélé par la flore	50
7 La surface terrière	39	Par nombre d’essences dans le peuplement recensable.....	51
Surface terrière à l’hectare par propriété.....	39	Par hauteur de Lorey.....	52
Surface terrière à l’hectare par essence	40	Par classe d’altitude.....	53
8 Le nombre de tiges	41	Par taux de couvert des ligneux hauts	54
Nombre de tiges recensables par propriété	41	Par taux de couvert des ligneux bas.....	55
Nombre de tiges recensables par essence.....	42	Par taux de couvert des végétaux non ligneux	56

Tableau 1.1

	Total
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	376 ± 19
Bosquet	n.s.
Lande	n.s.
Autre végétation	257 ± 13
Improductif	46 ± 6
Eau	26 ± 5
Sologne-Orléanais	714 ± 22



Le département : Sologne-Orléanais

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	372 ± 19	53	332 ± 15	–	704 ± 21
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Sologne-Orléanais	376 ± 19	53	338 ± 15	–	714 ± 22

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*		
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
376 ± 19	375 ± 19	373 ± 19	354 ± 19	353 ± 19	

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	49 ± 6
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>
Toute la forêt publique	55 ± 6
Forêt privée	321 ± 18
Toutes propriétés	376 ± 19

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	370 ± 19
Forêt ouverte	n.s.
Peupleraie	n.s.
Sologne-Orléanais	376 ± 19

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	49 ± 6
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	55 ± 6
Forêt privée	319 ± 18
Toutes propriétés	375 ± 19

Tableau 3.2

	Total
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	198 ± 17
Futaie irrégulière	n.s.
Mélange de futaie et taillis	138 ± 16
Taillis	33 ± 8
Pas de structure	n.s.
Sologne-Orléanais	375 ± 19

Tableau 3.3

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.
De 20 à 40 ans	88 ± 13
De 40 à 60 ans	86 ± 13
De 60 à 80 ans	65 ± 11
De 80 à 100 ans	42 ± 9
De 100 à 140 ans	42 ± 10
De 140 à 200 ans	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.
Âge non déterminé	27 ± 8
Sologne-Orléanais	375 ± 19

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	101 ± 14
Entre 40 et 100 ans	193 ± 17
Plus de 100 ans	53 ± 10
Âge non déterminé	27 ± 8
Sologne-Orléanais	375 ± 19

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
< 200 m	47 ± 5	n.s.	52 ± 6	277 ± 18	329 ± 19
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	37 ± 9	39 ± 9
> 500 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	49 ± 6	n.s.	55 ± 6	319 ± 18	375 ± 19

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	49 ± 6	n.s.	55 ± 6	318 ± 18	373 ± 19
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	49 ± 6	n.s.	55 ± 6	319 ± 18	375 ± 19

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 à 15 %	49 ± 6	n.s.	55 ± 6	319 ± 18	375 ± 19
Sologne-Orléanais	49 ± 6	n.s.	55 ± 6	319 ± 18	375 ± 19

Tableau 4.1

	Total
Essence principale	1 000 ha
Chêne pédonculé	140 ± 16
Chêne rouvre	48 ± 9
Hêtre	n.s.
Châtaignier	n.s.
Charme	n.s.
Bouleau	34 ± 8
Frêne	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.
Autres feuillus	24 ± 7
Tous feuillus	273 ± 19
Pin maritime	n.s.
Pin sylvestre	46 ± 9
Autres conifères	28 ± 8
Tous conifères	81 ± 12
Sologne-Orléanais	354 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	26 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	44 ± 6
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	30 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	50 ± 6
Forêt privée	229 ± 18	50 ± 10	<i>n.s.</i>	304 ± 18
Toutes propriétés	260 ± 19	65 ± 11	30 ± 8	354 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	32 ± 6	<i>n.s.</i>	44 ± 6
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	36 ± 6	<i>n.s.</i>	50 ± 6
Forêt privée	179 ± 17	126 ± 15	304 ± 18
Toutes propriétés	214 ± 18	140 ± 16	354 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Total
Composition du peuplement 1/2	1 000 ha
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	80 ± 13
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	33 ± 8
Peuplement monospécifique de hêtre	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.
Peuplement monospécifique de frêne	n.s.
Peuplement monospécifique de peuplier cultivé	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	30 ± 8
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.
Peuplement monospécifique de pin sylvestre	32 ± 8
Peuplement monospécifique de pin laricio	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.

	Total
Composition du peuplement 2/2	1 000 ha
Mélange de chênes	n.s.
Mélange de chêne(s) et de hêtre	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.
Mélange de chêne(s) et de charme	n.s.
Mélange de chêne(s) et de bouleau	29 ± 8
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.
Mélange de frêne et de feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.
Mélange de pins et de chêne(s)	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.
Sologne-Orléanais	354 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	8 ± 2	172 ± 45
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	9 ± 2	171 ± 40
Forêt privée	47 ± 5	146 ± 12
Toutes propriétés	56 ± 5	149 ± 11

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pédonculé	18 ± 3
Chêne rouvre	8 ± 2
Hêtre	n.s.
Châtaignier	3 ± 1
Charme	1 ± 1
Bouleau	3 ± 1
Frêne	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.
Autres feuillus	4 ± 1
Tous feuillus	39 ± 4
Pin maritime	n.s.
Pin sylvestre	10 ± 3
Autres conifères	5 ± 2
Tous conifères	17 ± 4
Sologne-Orléanais	56 ± 5

Tableau 5.3

	Total
Dimension des bois	Mm ³
Petit bois	15 ± 2
Moyen bois	28 ± 3
Gros bois	10 ± 1
Très gros bois	3 ± 1
Sologne-Orléanais	56 ± 5

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³				
Chêne pédonculé	4 ± 1	9 ± 1	4 ± 1	2 ± ε	18 ± 3
Chêne rouvre	1 ± 1	4 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	8 ± 2
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Châtaignier	1 ± 1	1 ± 1	n.s.	n.s.	3 ± 1
Charme	1 ± ε	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± 1
Bouleau	3 ± 1	1 ± ε	n.s.	–	3 ± 1
Frêne	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres feuillus	2 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	4 ± 1
Tous feuillus	12 ± 2	17 ± 2	7 ± 1	3 ± 1	39 ± 4
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pin sylvestre	2 ± 1	7 ± 2	2 ± 1	n.s.	10 ± 3
Autres conifères	1 ± 1	3 ± 1	ε ± ε	n.s.	5 ± 2
Tous conifères	3 ± 1	11 ± 2	3 ± 1	n.s.	17 ± 4
Sologne-Orléanais	15 ± 2	28 ± 3	10 ± 1	3 ± 1	56 ± 5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

	Volume	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	35 ± 5	177 ± 18
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	18 ± 3	128 ± 15
Taillis	3 ± 1	91 ± 38
Pas de structure	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	56 ± 5	149 ± 11

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	7 ± 2	n.s.	7 ± 2	28 ± 4	35 ± 5
Futaie irrégulière	–	–	–	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	16 ± 3	18 ± 3
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 1	3 ± 1
Pas de structure	–	–	–	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	8 ± 2	n.s.	9 ± 2	47 ± 5	56 ± 5

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	170 ± 41	n.s.	171 ± 43	177 ± 20	177 ± 18
Futaie irrégulière	–	–	–	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	124 ± 14	128 ± 15
Taillis	n.s.	n.s.	n.s.	91 ± 38	91 ± 38
Pas de structure	–	–	–	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	172 ± 45	n.s.	171 ± 40	146 ± 12	149 ± 11

Tableau 5.8

	Volume	
	total	à l'hectare
Composition du peuplement 1/2	Mm ³	m ³ /ha
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	11 ± 3	138 ± 23
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	7 ± 2	205 ± 37
Peuplement monospécifique de hêtre	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de frêne	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de peuplier cultivé	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	3 ± 1	104 ± 28
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de pin sylvestre	6 ± 2	202 ± 44
Peuplement monospécifique de pin laricio	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.	n.s.

	Volume	
	total	à l'hectare
Composition du peuplement 2/2	Mm ³	m ³ /ha
Mélange de chênes	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de charme	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de bouleau	3 ± 1	107 ± 34
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.	n.s.
Mélange de frêne et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de chêne(s)	n.s.	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	56 ± 5	158 ± 11

cf. note p. 18

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
De 0 à 200 m	55 ± 5	148 ± 11
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	56 ± 5	149 ± 11

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
< 200 m	8 ± 2	n.s.	9 ± 2	40 ± 4	49 ± 5
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	6 ± 2	6 ± 2
> 500 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	8 ± 2	n.s.	9 ± 2	47 ± 5	56 ± 5

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	8 ± 2	n.s.	9 ± 2	46 ± 5	56 ± 5
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	8 ± 2	n.s.	9 ± 2	47 ± 5	56 ± 5

Tableau 5.12

	Total
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	1 ± ε
Qualité 2	27 ± 3
Sous-total qualité bois d'œuvre*	27 ± 3
Qualité 3	29 ± 3
Total	56 ± 5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	0,3 ± 0,1	6,0 ± 1,2
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	0,3 ± 0,1	5,9 ± 1,0
Forêt privée	1,8 ± 0,2	5,6 ± 0,4
Toutes propriétés	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Tableau 6.2

	Totale
Essence	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	0,6 ± 0,1
Chêne rouvre	0,2 ± 0,1
Hêtre	n.s.
Châtaignier	0,1 ± ε
Charme	0,1 ± ε
Bouleau	0,2 ± ε
Frêne	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.
Autres feuillus	0,2 ± 0,1
Tous feuillus	1,4 ± 0,1
Pin maritime	0,1 ± ε
Pin sylvestre	0,4 ± 0,1
Autres conifères	0,2 ± 0,1
Tous conifères	0,7 ± 0,1
Sologne-Orléanais	2,1 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	1,0 ± 0,1	2,7 ± 0,3
Moyen bois	0,9 ± 0,1	2,4 ± 0,2
Gros bois	0,2 ± ε	0,5 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	0,1 ± ε
Sologne-Orléanais	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an (ou m³/ha/an)

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.4

	Production	
	totale	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	1,2 ± 0,1	6,1 ± 0,5
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	0,7 ± 0,1	5,2 ± 0,6
Taillis	0,2 ± 0,1	4,7 ± 1,2
Pas de structure	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.5

	Production	
	totale	à l'hectare
Composition du peuplement 1/2	Mm³/an	m³/ha/an
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	0,3 ± 0,1	4,2 ± 0,6
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	0,2 ± ε	5,2 ± 1,0
Peuplement monospécifique de hêtre	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de frêne	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de peuplier cultivé	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	0,2 ± 0,1	5,1 ± 1,0
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de pin sylvestre	0,3 ± 0,1	8,0 ± 1,7
Peuplement monospécifique de pin laricio	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.	n.s.

	Production	
	totale	à l'hectare
Composition du peuplement 1/2	Mm³/an	m³/ha/an
Mélange de chênes	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de charme	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de bouleau	0,1 ± 0,1	4,8 ± 1,5
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.	n.s.
Mélange de frêne et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de chêne(s)	n.s.	n.s.
Mélange de pins et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	2,1 ± 0,2	5,9 ± 0,3

cf. note p. 18

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
< 200 m	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,5 ± 0,1	1,8 ± 0,2
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1
> 500 m	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,8 ± 0,2	2,1 ± 0,2

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,8 ± 0,2	2,1 ± 0,2
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,8 ± 0,2	2,1 ± 0,2

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	20,9 ± 3,8
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	20,9 ± 3,5
Forêt privée	19,9 ± 1,3
Toutes propriétés	20,1 ± 1,2

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pédonculé	6,5 ± 0,7
Chêne rouvre	2,4 ± 0,5
Hêtre	n.s.
Châtaignier	1,1 ± 0,3
Charme	0,7 ± 0,3
Bouleau	1,6 ± 0,3
Frêne	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.
Autres feuillus	1,7 ± 0,3
Tous feuillus	14,4 ± 1,2
Pin maritime	n.s.
Pin sylvestre	3,4 ± 0,7
Autres conifères	1,7 ± 0,6
Tous conifères	5,7 ± 1,0
Sologne-Orléanais	20,1 ± 1,2

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	29 ± 7	596 ± 136
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	33 ± 8	605 ± 132
Forêt privée	221 ± 22	690 ± 58
Toutes propriétés	254 ± 24	677 ± 53

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pédonculé	58 ± 10	155 ± 24
Chêne rouvre	20 ± 6	55 ± 15
Hêtre	n.s.	n.s.
Châtaignier	21 ± 7	56 ± 18
Charme	19 ± 7	50 ± 17
Bouleau	45 ± 8	119 ± 21
Frêne	n.s.	n.s.
Peuplier cultivé	n.s.	n.s.
Autres feuillus	41 ± 8	109 ± 21
Tous feuillus	207 ± 21	551 ± 49
Pin maritime	n.s.	n.s.
Pin sylvestre	28 ± 7	74 ± 18
Autres conifères	18 ± 6	47 ± 17
Tous conifères	47 ± 10	126 ± 25
Sologne-Orléanais	254 ± 24	677 ± 53

Tableau 9.1

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Plutonique	–	–	–	–	–
Volcanique	–	–	–	–	–
Siliceux consolidé	–	–	–	–	–
Siliceux meuble	367 ± 19	55 ± 5	149 ± 12	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3
Calcaire consolidé	–	–	–	–	–
Calcaire meuble	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Dolomie	–	–	–	–	–
Marne	–	–	–	–	–
Argile	–	–	–	–	–
Métamorphique	–	–	–	–	–
Particulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Sol jeune	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol calcique	–	–	–	–	–
Sol brunifié	79 ± 12	11 ± 3	141 ± 30	0,4 ± 0,1	5,1 ± 0,8
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	57 ± 11	9 ± 2	165 ± 27	0,4 ± 0,1	6,3 ± 1,0
Sol fersiallitique	–	–	–	–	–
Sol hydromorphe	232 ± 18	34 ± 4	149 ± 15	1,3 ± 0,1	5,6 ± 0,4
Absence ou autre	–	–	–	–	–
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Mor ou dysmoder	53 ± 10		9 ± 3	178 ± 35	0,3 ± 0,1	6,3 ± 1,1
Moder	125 ± 15		21 ± 4	170 ± 20	0,8 ± 0,1	6,3 ± 0,6
Dysmull	82 ± 13		13 ± 3	157 ± 20	0,5 ± 0,1	5,9 ± 0,9
Mull	97 ± 13		11 ± 3	114 ± 27	0,4 ± 0,1	4,7 ± 0,9
Carbonaté	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphe	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Absence ou autre	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	373 ± 19		56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sableuse	193 ± 18	29 ± 4	148 ± 16	1,1 ± 0,1	5,7 ± 0,5
Limono-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limoneuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limon sur argile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-sableuse	152 ± 16	23 ± 4	153 ± 19	0,8 ± 0,1	5,6 ± 0,6
Argilo-limoneuse	–	–	–	–	–
Argileuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre ou non déterminée	–	–	–	–	–
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Très caillouteux	–		–	–	–	–
Caillouteux	–		–	–	–	–
Superficiel	–		–	–	–	–
Peu profond	–		–	–	–	–
Moyennement profond	70	± 12	9 ± 3	133 ± 32	0,3 ± 0,1	4,9 ± 0,9
Profond	304	± 19	46 ± 5	152 ± 12	1,7 ± 0,2	5,7 ± 0,4
Indéterminé	–		–	–	–	–
Sologne-Orléanais	373	± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Hydromorphie forte en surface	40	± 9	6	± 2	136	± 45	0,2	± 0,1	5,7	± 1,3
Hydromorphie forte < 35 cm	77	± 12	11	± 3	149	± 33	0,4	± 0,1	5,4	± 0,9
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	116	± 14	18	± 3	154	± 18	0,6	± 0,1	5,6	± 0,6
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	58	± 11	9	± 3	152	± 37	0,3	± 0,1	6,0	± 1,3
Non hydromorphe	83	± 13	13	± 3	154	± 28	0,5	± 0,1	5,6	± 0,8
Indéterminé	–		–		–		–		–	
Sologne-Orléanais	373	± 19	56	± 5	149	± 11	2,1	± 0,2	5,6	± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Xérophile	–		–	–	–	–
Mésoxérophile	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésophile	99 ± 13	17 ± 3	178 ± 22	0,6 ± 0,1	6,0 ± 0,7	
Hygrocline	185 ± 17	27 ± 4	146 ± 16	1,0 ± 0,1	5,6 ± 0,5	
Hygrophile	73 ± 12	8 ± 3	117 ± 32	0,4 ± 0,1	5,1 ± 1,2	
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3	

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total	à l'hectare	totale	à l'hectare				
			Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an				
Acidiphile ou hyperacidiphile	107	± 14	16	± 3	153	± 21	0,6	± 0,1	5,6	± 0,7
Mésoacidiphile	202	± 18	30	± 4	149	± 16	1,1	± 0,1	5,6	± 0,5
Acidicline	46	± 10	6	± 2	138	± 44	0,3	± 0,1	5,6	± 1,1
Neutrophile	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Neutrocalcicole	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Calcicole ou calcaricole	–		–		–		–		–	
Sologne-Orléanais	373	± 19	56	± 5	149	± 11	2,1	± 0,2	5,6	± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total	à l'hectare	totale	à l'hectare				
			Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an				
Aucune essence	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
1 essence	24	± 7	3	± 2	112	± 69	0,1	± 0,1	5,2	± 2,3
2 essences	54	± 10	8	± 3	138	± 39	0,3	± 0,1	4,8	± 1,0
3 essences	79	± 12	12	± 3	159	± 30	0,5	± 0,1	5,8	± 0,9
4 essences	81	± 13	12	± 3	151	± 27	0,5	± 0,1	5,8	± 0,8
5 essences	62	± 11	10	± 2	156	± 28	0,4	± 0,1	5,9	± 0,9
6 essences	39	± 9	6	± 2	151	± 29	0,2	± 0,1	5,7	± 0,9
7 essences	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8 essences	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	373	± 19	56	± 5	149	± 11	2,1	± 0,2	5,6	± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Moins de 5 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	27 ± 7	1 ± ε	25 ± 15	0,1 ± ε	3,2 ± 1,6
De 10 à 15 m	82 ± 13	7 ± 2	89 ± 12	0,5 ± 0,1	5,9 ± 0,8
De 15 à 20 m	140 ± 16	22 ± 3	159 ± 11	0,8 ± 0,1	6,1 ± 0,6
De 20 à 25 m	94 ± 13	21 ± 4	223 ± 20	0,6 ± 0,1	6,1 ± 0,7
De 25 à 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Pour le volume : ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Pour la production : ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	369 ± 19	55 ± 5	148 ± 11	2,0 ± 0,2	5,6 ± 0,3
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	27 ± 7	3 ± 1	103 ± 44	0,1 ± ε	3,7 ± 2,1
8/10	41 ± 9	5 ± 2	128 ± 36	0,2 ± 0,1	5,1 ± 1,3
9/10	72 ± 12	11 ± 3	157 ± 32	0,4 ± 0,1	5,7 ± 0,8
10/10	201 ± 18	35 ± 4	173 ± 14	1,3 ± 0,1	6,5 ± 0,4
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	30	± 8	4 ± 2	145 ± 45	0,2 ± 0,1	6,6 ± 2,0
2/10	50	± 10	7 ± 2	149 ± 31	0,3 ± 0,1	5,7 ± 1,1
3/10	52	± 10	8 ± 2	160 ± 37	0,3 ± 0,1	5,9 ± 1,1
4/10	33	± 8	5 ± 2	149 ± 55	0,2 ± 0,1	5,4 ± 1,4
5/10	27	± 7	3 ± 2	115 ± 50	0,1 ± ε	4,3 ± 1,2
6/10	35	± 9	5 ± 2	149 ± 36	0,2 ± 0,1	5,1 ± 1,1
7/10	34	± 9	5 ± 2	144 ± 48	0,2 ± 0,1	5,4 ± 1,3
8/10	49	± 10	8 ± 2	162 ± 37	0,3 ± 0,1	5,6 ± 1,1
9/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	33	± 8	5 ± 2	159 ± 63	0,2 ± 0,1	5,8 ± 1,7
Sologne-Orléanais	373	± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	24 ± 7	4 ± 2	180 ± 56	0,1 ± 0,1	5,6 ± 1,1
4/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	23 ± 7	3 ± 2	150 ± 68	0,1 ± 0,1	5,3 ± 1,9
8/10	32 ± 8	4 ± 2	133 ± 47	0,2 ± 0,1	5,1 ± 1,1
9/10	27 ± 8	4 ± 2	137 ± 53	0,2 ± 0,1	6,0 ± 2,5
10/10	179 ± 17	24 ± 4	135 ± 16	0,9 ± 0,1	5,3 ± 0,5
Sologne-Orléanais	373 ± 19	56 ± 5	149 ± 11	2,1 ± 0,2	5,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : B70 - Sologne-Orléanais

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature